

Quel avenir pour l'annexe III ?

L'annexe III de la convention collective du cinéma doit être renégociée d'ici à mars 2020. Faute d'un accord entre syndicats de producteurs et de salariés à cette date, l'annexe III prend fin. Bonne nouvelle, pensez-vous ? Rien n'est moins sûr... Sans même parler de contexte économique et de financement des films, c'est toute la convention collective du cinéma qui pourrait alors tomber.

Pour comprendre les enjeux de cette négociation, nous avons invité mercredi 6 mars **Eva Feigeles**, monteuse et membre du conseil du Spiac-CGT. Elle participe depuis plusieurs mois au groupe de travail mis en place à la demande des syndicats de producteurs pour réfléchir, préalablement à toute négociation, aux améliorations qui pourraient être apportées à l'annexe III.

Quels sont les risques pour notre secteur d'un échec des négociations ? Quelles sont les positions des syndicats d'employeurs ? Celles des syndicats de salariés ?

Dans quelles conditions une prorogation de l'annexe III est-elle acceptable ? Quelles sont les propositions et pistes explorées par le Spiac ? Qu'en est-il des films à moins de 1 million ?

Qu'en pensent les autres associations de techniciens et celles des réalisateurs ?

Quels retours d'expériences et quelles idées pouvons-nous, monteuses et monteurs, apporter à nos représentants pour nourrir la négociation ? Quel lien faire avec nos revendications pour la post-production ?

Soyons nombreux le mercredi 6 mars pour nous informer, pour comprendre, pour débattre et réfléchir ensemble. C'est de notre avenir qu'il s'agit.

Mercredi 6 mars 2019 - 20 heures

Cafétéria de la Fémis • 6, rue Francœur • Paris 18^{ème}
M° Lamarck-Caulaincourt/Jules Joffrin